

En ligne tous les mercredis

03 avril 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [75 %, allocations, retraites : le résumé de l'intervention de François Hollande](#)
- [Les réactions à l'intervention de François Hollande](#)
- [Le chômage s'aggrave encore en février](#)
- [Le pouvoir d'achat plombé par les impôts fin 2012](#)
- [Les Français sont plus pessimistes sur leur situation financière](#)
- [Le régime de l'auto-entrepreneur ne devrait pas être modifié](#)
- [La Santé, une filière industrielle stratégique](#)
- [Pour l'OCDE, trop de rigueur tue la reprise](#)
- [La dette publique dérape à un niveau record en 2012](#)
- [Les premières mesures de Matignon pour le choc de simplification](#)
- [Les ventes de voitures plongent encore en mars](#)
- [Accord emploi, Michel Sapin : « Le débat parlementaire va lever des incompréhensions »](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [L'Urssaf arnaquée par Durssafa](#)
- [Allocations familiales : le gouvernement essuie un revers au Sénat](#)
- [Allocations familiales : ce que propose le rapport Fragonard](#)
- [Taxation à 75 % : les clubs de foot ne seront pas épargnés, assure Matignon](#)
- [Jérôme Cahuzac mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale, après avoir reconnu avoir eu un compte à l'étranger](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Carlos Ghosn baisse de 30 % la part variable de son salaire](#)
- [Plan de départs volontaires : Air France fait le plein de candidats](#)
- [La vente de 3,12 % de Safran rapporte 448 millions à l'Etat](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Allocations familiales. Claude Greff : « On va droit dans le mur »](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● 75 %, allocations, retraites : le résumé de l'intervention de François Hollande

François Hollande était l'invité du journal télévisé de France 2, jeudi 28 avril. Extraits choisis :

01)- Taxe à 75 % : M. Hollande : « *Quand la rémunération des chefs d'entreprise dépasse 1 million d'euros, l'entreprise prendra en charge la taxe de 75 %. [C'est une façon de] responsabiliser les sociétés. Ceux qui sont au plus haut des rémunérations ne peuvent-ils pas faire cet effort pendant deux ans ?* ».

02)- Allocations familiales : M. Hollande, après avoir écarté une fiscalisation des allocations (mesure qualifiée par lui de « *ridicule* »), a annoncé qu'elles seraient en définitive « *modulées en fonction des revenus, même si tout le monde continuerait à en percevoir* ».

03)- Retraites : Pour M. Hollande, il faudra, à l'avenir, « *des durées de cotisation plus longues* ». Autre mesure évoquée : une désindexation des pensions des retraités – les petites retraites seraient épargnées.

04)- Accords de participation : Les salariés ayant pris des participations aux bénéfices de leur entreprise pourront utiliser les montants dégagés tout de suite, « *sans pénalités fiscales* », au lieu d'être obligés d'attendre 5 ans, comme c'est le cas aujourd'hui. Cette réforme dure 6 mois et concerne les sommes jusqu'à 20 000 euros.

05)- Orientation générale de sa politique. M. Hollande : « *J'ai un cap, la croissance. Quand je me suis présenté à l'élection, je connaissais la situation, je connaissais la crise qui frappait l'Europe. Comment l'aurais-je sous-estimée ? En revanche nous n'avions pas anticipé que cette crise allait durer plus longtemps que prévu. [...] J'ai le cuir solide, j'ai les nerfs tout à fait froids, de sang-froid. [...] Au premier avis de tempête, je ne dois pas être en train de savoir si je dois changer de cap* ». Sur le **chômage**, François Hollande a confirmé qu'il entendait toujours en inverser la courbe d'ici la fin de l'année : « *Ce n'est pas un pronostic, c'est un engagement et une bataille. Les moyens sont là* », en rappelant les mesures prises (contrats de génération et emplois d'avenir). Enfin, il a réaffirmé sa position de **refus de l'austérité en Europe** : « *Aujourd'hui, prolonger l'austérité, c'est le risque de ne pas aboutir à réduire les déficits et la certitude d'avoir des gouvernements impopulaires dont les populistes feront une bouchée le moment venu. [...] Etre dans l'austérité, c'est condamner l'Europe à l'explosion* ».

- **Autres sujets abordés : la procréation médicale assistée, la laïcité, l'intervention de la France au Mali, le budget de la Défense. L'ensemble du résumé ci-dessous :**

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/28/75-allocations-retraites-l-intervention-de-hollande-resumee_3150071_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130329-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/28/75-allocations-retraites-l-intervention-de-hollande-resumee_3150071_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130329-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 29/03/2013, Nicolas Chapuis)

[Retour au sommaire](#)

● Les réactions à l'intervention de François Hollande

La majorité présidentielle

- **Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement :** « *[François Hollande a déployé une] autorité tranquille. Je vous rappelle que même constitutionnellement parlant, c'est le président de la République qui fixe les orientations de la politique gouvernementale* ».

A gauche

- **Pierre Laurent, secrétaire national du PCF :** « *Tout le monde voit que l'austérité mène à l'échec ici comme dans toute l'Europe. Mais le président persiste et signe. Pire, il annonce une année 2013 de hausse continue du chômage, un nouvel allongement de la durée de cotisation des retraites, et sur l'Europe il propose d'aller plus vite dans les sanctions infligées aux peuples en prenant Chypre comme exemple ! [...] Il a vanté l'accord sur l'emploi signé par le Medef et trois organisations syndicales minoritaires en continuant à masquer les graves reculs des droits sociaux qu'il contient* ».

- **Nathalie Arthaud, Lutte ouvrière :** « *Au moment même où Hollande se rendait à France Télévisions, les grévistes de PSA étaient embarqués au commissariat du 18^e arrondissement après avoir manifesté dans les locaux du Medef. Ce fait-là en dit plus sur la politique de Hollande que les propos insipides que l'on a entendus ce soir. [...] Hollande ne pouvait pas*

faire meilleure démonstration de ce qu'il est : l'exécutant des basses œuvres du grand patronat ».

- **Jean-Luc Mélenchon, Parti de gauche** : « Il s'est totalement trompé de diagnostic, il le dit lui-même : 'Je ne savais pas que la crise serait aussi dure et qu'elle durerait autant.' Ce qui montre bien qu'il ne comprend rien aux mécanismes de la finance ».

A droite

- **Jean-François Copé, président de l'UMP** : « Les conditions sont hélas réunies pour une rupture profonde entre François Hollande et les Français », avant d'accuser le président de la république de ne pas avoir de stratégie face à des indicateurs économiques « terriblement aggravés » et de faire preuve d'une « incroyable légèreté » face à l'insécurité. « Je ne cautionnerai pas ces errements. [...] Il y a un décalage terrible entre celui qui est à l'Elysée et ce qui est en train de se passer dans le pays ».

- **Laurent Wauquiez, vice-président de l'UMP** : « C'est une émission pour rien et une occasion perdue pour le pays. Il n'y a eu aucune annonce substantielle et aucun changement de cap. On repart avec autant d'inquiétude et même une question : le pédalo n'est-il pas en train de tourner en rond ? On a eu droit à un extraordinaire exercice d'autosatisfaction. François Hollande est sans doute le seul en France à croire encore que tout ce qu'il fait est bien [...]. Pour moi, le grand absent de cette émission, ce sont les classes moyennes pour lesquelles il n'a rien dit ».

- **François Fillon, UMP** : « Ce n'est pas un président qui combat la crise, c'est un président qui l'aggrave en prenant des mesures fiscales, en augmentant les charges, en vilipendant pendant des mois les entreprises, en pesant sur le pouvoir d'achat des Français. Il s'est privé de tous les instruments qui permettent de relancer la croissance. [...] On attend du président de la République qu'il ait une vision plutôt qu'une 'boîte à outils'. [...] Le président de la République ne veut pas admettre qu'il s'est trompé, il ne veut pas admettre que la campagne qu'il a faite a été une campagne qui a été basée sur des mensonges et une mauvaise analyse de la situation. On sent monter une crise profonde, une crise de régime, on sent monter partout dans le pays une violence.

- **Marine Le Pen, présidente du Front national** : « [François Hollande s'est] livré à une véritable mise en scène du vide. [Il a] enfilé le petit costume de gouverneur de province de l'Union européenne. [...] Président d'un gouvernement technique, François Hollande était ce soir le [Mario] Monti français. [...] Rien de concret à annoncer, rien qui puisse sortir les Français de leur pessimisme ». Avant de dénoncer l'annonce d'une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour les retraites.

- **François Bayrou, président du Modem** : « [François Hollande est] compétent, connaissant ses dossiers. [Il] a en tête la gravité de la crise, mais il n'a pas défini avec suffisamment de force ce que devraient être les grandes lignes d'une politique [...], une ligne politique ce n'est pas une multitude de mesures énumérées les unes après les autres. [...] J'ai un désaccord de fond : je ne crois pas devant la situation du pays que les outils soient les bons pour tous et qu'ils soient suffisants ».

[Retour au sommaire](#)

Le Medef

- **Laurence Parisot, présidente du Medef** : Madame Parisot a durement critiqué l'annonce présidentielle d'une taxe à 75 % sur les salaires de plus d'un million d'euros, qui doit être payée par les sociétés. Avant de déclarer : « Que va-t-il se passer pour les plus riches des Français qui ne travaillent pas dans les entreprises ? Qui sont profession libérale, artistes... [...] Je ne comprends pas du tout la philosophie du principe qui a été exprimé hier soir par le président de la République. [François Hollande avait annoncé pendant sa campagne] une taxe spécifique pour les plus fortunés des Français, et là on se retrouve dans quelque chose de totalement différent qui serait payé sous forme de cotisation particulière par les entreprises. Il y a là quelque chose de tout à fait étrange. Notre pays a besoin de signaux pro-entreprise, et une fois de plus c'est un marqueur anti-entreprise qui est donné par cette approche ». Mme Parisot a également expliqué que, si avec le précédent projet de taxe à 75%, retoqué par le Conseil constitutionnel, « on avait l'impression que tous nos talents étaient stigmatisés, maintenant ce sont les entreprises qui sont stigmatisées ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/28/reactions-une-emission-pour-rien_3150104_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130329-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/28/reactions-une-emission-pour-rien_3150104_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130329-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 29/03/2013)

● **Le chômage s'aggrave encore en février**

D'après les chiffres communiqués par le ministère du travail, le 26 mars 13, le chômage a augmenté, en février, pour le 22^{ème} mois consécutif, et n'est plus qu'à quelques milliers d'unités du chiffre record de janvier 1997. Le nombre de chômeurs inscrits en catégorie A (ceux qui n'ont pas travaillé) a augmenté de 18 400 le mois dernier en France métropolitaine (+ 0,6 %) pour atteindre 3 187 700. Ce qui représente, sur un an, une hausse de 10,8 %. En tenant compte des personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 0,6 % en février, soit 26 500 personnes, pour atteindre 4 706 700, soit une augmentation de 9,8 % sur un an. Et si l'on inclue l'outre-mer, il atteint 4 997 600 personnes, proche du chiffre symbolique de 5 millions.

- **Michel Sapin, ministre du travail**, lors d'une rencontre à l'European American Press Club : « *Faites attention à ces histoires de record. Souvenez-vous qu'entre 1997 et aujourd'hui il y a trois millions de personnes de plus au boulot. Donc, ce qui compte, ce n'est pas la valeur absolue, c'est le pourcentage de personnes au travail* ».

- **Le Point** : « *En pourcentage de la population active, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail s'est établi à 10,2 % au quatrième trimestre 2012 en métropole et 10,6 % avec les départements d'outre-mer, au plus haut depuis 1999, selon les chiffres publiés début mars par l'Insee. En février comme en janvier, les travailleurs les plus âgés ont été les plus touchés par la hausse du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a ainsi augmenté de 0,9 % en catégorie A en métropole (+ 16,6 % sur un an) et de 0,9 % en A, B, C (+ 15,2 % sur un an). Ceux de moins de 25 ans ont vu leur nombre augmenter de 0,6 % en A, et de 0,4 % en A, B, C, soit des hausses respectives de 10,0 % et 9,9 % sur un an* ».

- **Selon un communiqué du ministère du Travail** : « *Cette progression s'inscrit dans une tendance observée en réalité depuis près de 5 ans. [...] Pour les demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie A, cette hausse est marquée depuis février 2008 avec, sur cinq ans (60 mois), huit mois de baisse et 52 mois de hausse. Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A+B+C, la hausse est ininterrompue depuis mai 2008, soit depuis 57 mois* ».

Si François Hollande entend toujours inverser la courbe du chômage d'ici la fin de l'année, les prévisions des uns et des autres ne sont pas toujours optimistes. Pour certains économistes, « *la vigueur de la démographie française se traduit par une progression régulière de la population active, qui impose au pays de créer quelque 200 000 emplois par an pour faire reculer le chômage, [...], ce qui est impossible tant que la croissance n'atteint pas au minimum 1 % à 1,5 %* ». La Commission européenne, elle, prévoit que le taux de chômage continuera à progresser en 2013 et 2014, pour atteindre respectivement 10,7 % et 11,0 %. Quant à l'OCDE, elle prévoit des taux de 11,0 % en 2013 et 11,2 % en 2014.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-chomage-s-aggrave-encore-en-fevrier-26-03-2013-1646288_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130327](http://www.lepoint.fr/economie/le-chomage-s-aggrave-encore-en-fevrier-26-03-2013-1646288_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130327)

- **Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en février 2013, communiqué de presse (2 pages) :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Communique-de-presse-MER198.pdf>

- **Tous les chiffres de la Dares (20 pages) :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-MER198.pdf>

(Sources : www.lepoint.fr du 27/03/2013, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 26/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Le pouvoir d'achat plombé par les impôts fin 2012**

Selon l'Insee, le pouvoir d'achat des Français a baissé de 0,4 % en 2012. **La principale cause ?** Les impôts, qui se sont accrus de 7 % au 4^{ème} trimestre 2012, après une hausse de 4 % au troisième trimestre. **Pour l'Insee** : « *Cette augmentation au second semestre résulte notamment des mesures votées pour rehausser le rendement de l'impôt sur le revenu en 2012, ainsi que par la contribution exceptionnelle pour les redevables de l'ISF en toute fin*

d'année ». **Le Figaro** : « La hausse des cotisations sociales salariales et la suppression des exonérations sur les heures supplémentaires ont aussi contribué à grignoter le pouvoir d'achat des salariés ». Cependant, dans sa dernière note de conjoncture (mars 2013), l'Insee prévoit que la tendance devrait s'inverser en ce début 2013. En effet, au premier semestre, les prélèvements obligatoires devraient rester stables et le pouvoir d'achat devrait progresser de 0,2 %.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/03/27/20002-20130327ARTFIG00387-le-pouvoir-d-achat-plombe-par-les-impots-fin-2012.php>

- **Le rapport de l'Insee :**

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=28&date=20130327>

- **Note de conjoncture de l'Insee sur les salaires (19 pages) :**

http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/mars2013_f2.pdf

(Sources : www.lefigaro.fr du 27/03/2013, Marie Bartnik, www.insee.fr du 27/03/2013)

● **Les Français sont plus pessimistes sur leur situation financière**

Le 26/03/13, l'Insee a indiqué que le moral des Français a atteint un « plus-bas » historique. La confiance des ménages baisse de deux points par rapport à février et retrouve, à 84 points, son niveau de novembre dernier, bien inférieur à sa moyenne de longue période (100 points). Concernant le niveau de vie futur en France, l'opinion des ménages recule de cinq points. Leur sentiment sur l'évolution passée du niveau de vie recule aussi, de trois points, nettement en-dessous de sa moyenne de longue période. Les ménages sont également encore plus pessimistes qu'en février sur leur situation financière personnelle, passée et future (- 2 points). Ils considèrent que le temps est à l'épargne (+ 6 points), plutôt qu'à faire des dépenses importantes (+ 1 point). D'un autre côté, ils revoient leur capacité à épargner dans les mois à venir à la baisse (- 3 points). Enfin, ils sont plus nombreux en mars à s'attendre à une nouvelle augmentation du chômage : le solde correspondant gagne de nouveau trois points et atteint son plus haut niveau depuis juillet 2009.

[http://www.challenges.fr/france/20130326.CHA7609/les-francais-sont-plus-pessimistes-sur-leur-situation-financiere.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130326](http://www.challenges.fr/france/20130326.CHA7609/les-francais-sont-plus-pessimistes-sur-leur-situation-financiere.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130326)

(Source : www.challenges.fr du 26/03/2013)

● **Le régime de l'auto-entrepreneur ne devrait pas être modifié**

Selon La Tribune, le rapport commandé à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), par Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, « plaiderait pour le maintien du régime dans sa version actuelle ». Le gouvernement semble toutefois toujours partagé sur le sujet. D'un côté, on trouve Michel Sapin (ministre du Travail) et Sylvia Pinel (ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme) qui, estimant être confrontés à une concurrence déloyale de la part des auto-entrepreneurs « dans certains secteurs comme le bâtiment ou l'hôtellerie-restauration », s'affirment pour une modification du statut. D'un autre côté, Pierre Moscovici (ministre de l'Economie), Arnaud Montebourg (ministre du Redressement productif) et Fleur Pellerin (ministre des PME) se prononcent, eux, pour le maintien du statut. Toujours d'après La Tribune, Mme Pinel a demandé au 1^{er} ministre, M. Ayrault, de présider un comité interministériel, qui devra trancher.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130326trib000756134/le-regime-de-l-auto-entrepreneur-ne-devrait-pas-etre-modifie.html>

(Source : www.latribune.fr du 26/03/2013, Fabien Piliu)

[Retour au sommaire](#)

● **La Santé, une filière industrielle stratégique**

- **Présentation du ministère du Redressement productif** : « Les premiers travaux du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé, qui s'est déroulé à Lyon, permettent d'esquisser les contours du futur "contrat de filière", adapté à un monde médical en mutation : allongement de la durée de la vie, développement des pays émergents... Afin de pouvoir répondre à la croissance de la demande en matière de santé, cette filière d'avenir constitue un enjeu stratégique pour la France ». **Les objectifs ?** Poser le cadre stratégique global du gouvernement pour cette industrie et donner un nouvel élan à la filière industrielle française. **Pour cela, il faut** mettre sur pied un plan d'action destiné à :

01)- conforter et accroître l'attractivité de la France comme lieu de recherche, développement et production pour les industries de santé, **02)-** promouvoir le leadership français en matière d'innovation médicale, **03)-** accroître la solidarité de filière et en amplifiant les partenariats publics-privés, **04)-** augmenter la participation de la France dans les essais cliniques industriels, **05)-** conquérir de nouveaux marchés à l'exportation.

« Par ailleurs des chantiers complémentaires ont été discutés, visant à identifier les mesures opérationnelles permettant : d'adapter les formations initiales et continues aux évolutions des métiers, d'améliorer la transparence et la traçabilité des lieux de production notamment des produits stratégiques, de favoriser la bio-production, de lutter contre la contrefaçon, d'encourager l'achat public innovant ».

<http://www.redressement-productif.gouv.fr/sante-filiere-industrielle-strategique>

(Source : www.redressement-productif.gouv.fr du 25/03/2013)

● Pour l'OCDE, trop de rigueur tue la reprise

Jeudi 28/03/13, l'OCDE a appelé les pays de la zone euro à faire preuve de plus de souplesse dans la réduction des déficits et à s'abstenir de prendre de nouvelles mesures de rigueur budgétaire pour l'instant, même si cela « implique » de « ne pas respecter » les objectifs chiffrés. **L'OCDE** : « L'économie mondiale a connu un nouvel accès de faiblesse à la fin de 2012, mais l'activité se redresse actuellement dans nombre de grandes économies. En Europe, il faudra sans doute attendre un peu plus longtemps pour connaître une reprise significative ». Les prévisions 2013 pour la zone euro sont, en effet, contrastées : à la hausse pour l'Allemagne, à la baisse pour la France et l'Italie. **L'OCDE** : « Les engagements actuels en faveur d'un assainissement budgétaire structurel, [c'est-à-dire sans tenir compte des effets de la conjoncture,] doivent être respectés ». En même temps, elle appelle à ne pas durcir l'austérité : « Cela implique, [compte tenu de la mauvaise conjoncture], de ne pas respecter les objectifs de déficit nominal ». Comme, par exemple, le retour à 3 % du PIB dès cette année prévu pour certains pays, dont la France.

[http://www.challenges.fr/economie/20130328.CHA7781/l-ocde-appelle-les-pays-europeens-a-plus-de-souplesse-dans-la-reduction-des-deficits.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130328](http://www.challenges.fr/economie/20130328.CHA7781/l-ocde-appelle-les-pays-europeens-a-plus-de-souplesse-dans-la-reduction-des-deficits.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130328)

(Source : www.challenges.fr du 28/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La dette publique dérape à un niveau record en 2012

Vendredi 29 mars 2013, l'Insee a indiqué que le déficit public de la France, qui comprend les comptes de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale, a été ramené de 5,3 % à 4,8 %. C'est moins bien que l'objectif que s'était fixé le gouvernement : ramener le déficit à 4,5 %. La dette publique, elle, a continué d'augmenter. Fin 2012, elle a atteint 90,2 % du PIB (soit 1 838,8 milliards d'euros), plus que les 89,9 % prévus par le gouvernement.

Challenges : « Contrairement à ce qui avait été observé en 2011, les intérêts de la dette ont reculé de 0,7 %, grâce à la baisse des taux. Les prestations sociales sont elles restées dynamiques, en augmentation de 3,5 % après + 3,1 % en 2011 ». **L'Insee** : « Les autres transferts de subvention sont en hausse (+ 5,3 %) en raison notamment de la recapitalisation de Dexia intervenue en décembre et de la hausse du prélèvement sur ressources au profit de l'Union européenne ». **Challenges** : « L'augmentation des recettes a également ralenti en 2012 par rapport à 2011 (+ 3,9 %, après + 5,7 %), mais se maintient grâce aux impôts sur le revenu et le patrimoine. L'impôt sur le revenu est en hausse de 8,8 milliards d'euros, la CSG de 3,1 milliards et l'impôt de solidarité sur la fortune de 700 millions. En revanche, sous l'effet d'une croissance économique inexistant, les impôts sur les produits et la production ralentissent (+ 2,9 %, après + 5,8 % en 2011), en particulier en raison d'un moindre revenu de la TVA (+ 1,4 %, contre + 3,3 % en 2011) et de cotisations sociales moins dynamiques (+2,9 %, après + 4,1 %) ». On notera que la réduction du déficit en 2012 est essentiellement liée à la baisse du déficit de l'Etat, qui diminue de 7,7 milliards d'euros de pertes. « Le déficit des administrations de Sécurité sociale se résorbe de 800 millions d'euros alors que celui des administrations publiques locales passe de 1,5 à 3,1 milliards ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130329.CHA7802/le-deficit-budgetaire-et-la-dette-publique-ont-derape-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130329](http://www.challenges.fr/economie/20130329.CHA7802/le-deficit-budgetaire-et-la-dette-publique-ont-derape-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130329)

(Source : www.challenges.fr du 29/03/2013)

● Les premières mesures de Matignon pour le choc de simplification

Mardi 2 avril 13, à l'issue d'un comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap), Matignon a présenté les premières mesures destinées à provoquer « *le choc de simplification* » voulu par François Hollande. **Ces mesures, quelles sont-elles ?** **01)-** La création d'une nouvelle norme : la simplicité. **02)-** Des achats publics rationalisés, qui devraient permettre des économies de 2 milliards d'euros d'ici 2015, dont 900 millions d'euros pour l'hôpital public d'ici 2014. **03)-** Des agences supprimées (une quinzaine). **04)-** Des ordonnances en matière d'urbanisme. **05)-** Une évaluation des politiques publiques (Neuf nouvelles évaluations sont lancées, dont « *l'accueil et l'orientation des demandeurs d'asile* », « *l'articulation entre le régime d'assurance chômage et les régimes de solidarité* » ou encore « *l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes* » et « *la politique en faveur de la baisse des coûts de construction* » de logements). **06)-** La possibilité de déposer une « *pré-plainte* » sur internet.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-premieres-mesures-de-matignon-pour-le-choc-de-simplification_378381.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 02/04/2013)

● Les ventes de voitures plongent encore en mars

Selon les données publiées, mardi 2 avril, par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la chute des immatriculations de voitures neuves s'est accentuée en France en mars, à 16,4 % en données brutes. PSA Peugeot Citroën a particulièrement souffert, avec une baisse de ses immatriculations de 23,6 %. Le groupe Renault a limité la casse (- 8,3 %), grâce à la bonne performance de sa marque à bas coûts Dacia (+ 29,3 %).

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-ventes-de-voitures-plongent-encore-en-fevrier_378339.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 02/04/2013, afp.com/Philippe Huguen)

● Accord emploi, Michel Sapin : « Le débat parlementaire va lever des incompréhensions »

Le projet de loi, qui transpose l'accord signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CFE- CGC, est discuté, à l'Assemblée nationale, à partir du 4 avril. **Michel Sapin** : « *Je veux que ce débat ait lieu parce qu'il peut y avoir des incompréhensions [...], des inquiétudes, mais il y a parfois des déformations ou des mensonges* ». Le texte est critiqué par les écologistes, le Front de gauche et, chez les syndicats, par FO et la CGT.

[http://www.lepoint.fr/economie/accord-emploi-sapin-le-debat-parlementaire-va-lever-des-incomprehensions-02-04-2013-1648480_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130402](http://www.lepoint.fr/economie/accord-emploi-sapin-le-debat-parlementaire-va-lever-des-incomprehensions-02-04-2013-1648480_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130402)

(Source : www.lepoint.fr du 02/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● L'Urssaf arnaquée par Durssafa

C'est un important réseau d'escrocs qui vient d'être démantelé. **L'arnaque ?** Ajouter deux lettres sur des milliers de chèques libellés à l'ordre de l'Urssaf, en charge de la collecte des charges sociales et fiscales d'entreprises. Ainsi, en transformant « Urssaf » en « Durssafa », les escrocs ont détourné près de 18 M€ en l'espace de deux ans. **Selon un haut fonctionnaire** : « *Et cette somme n'est pas exhaustive. Ils ont multiplié les arnaques de ce type un peu partout en France. [...] Cette arnaque repose sur une manipulation d'une rare simplicité. Sur chaque chèque rédigé à l'ordre de l'Urssaf, les aigrefins ajoutaient un D devant le nom de cet organisme, et un A derrière, pour obtenir le libellé Durssafa. Ils avaient préalablement créé une société éponyme. Il ne leur restait plus qu'à encaisser les chèques falsifiés sur les comptes de cette entreprise qui n'a jamais eu ni salarié, ni activité réelle* ». Comment s'approprier les chèques ? **Selon un enquêteur** : « *[Un homme] ciblait les postiers qui effectuaient des tournées sur l'esplanade de La Défense (Hauts-de-Seine), siège de nombreuses grandes entreprises. Il piochait, tous les jours, une dizaine de courriers, au hasard. L'Urssaf est la principale victime. Ils sont même parvenus à dérober une lettre de change d'une valeur d'un million d'euros avant de l'encaisser après l'avoir*

modifiée. Ils achetaient aussi des chèques volés dans le quartier Château-Rouge à Paris ». **Le Parisien** : « Trois hommes, soupçonnés d'appartenir à ce réseau d'escrocs chevronnés, ont été mis en examen, le 29 mars, par un magistrat à Lille (Nord), avant d'être écroués. Deux premières vagues d'arrestations, impliquant 13 autres suspects, avaient été lancées en novembre 2012 et février dernier. Sept d'entre eux avaient ensuite été placés en détention provisoire. Après plusieurs mois d'investigations, les enquêteurs de la division économique et financière du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rouen (Seine-Maritime) ont remonté la piste de cette organisation structurée autour d'un ressortissant pakistanais, passé maître dans l'art de la falsification et du montage de sociétés écrans. L'homme avait déjà été arrêté à l'orée des années 2000 pour escroquerie. [...] La majeure partie des 18 M€ a probablement été transférée vers le Pakistan ».

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/l-urssaf-arnaquee-par-durssafa-02-04-2013-2689905.php>

(Source : www.leparisien.fr du 02/04/2013, Stéphane Sellami)

● **Allocations familiales : le gouvernement essuie un revers au Sénat**

Une proposition de loi, portée par deux sénateurs UMP, Christophe Béchu et Christiane Deroche, prévoyant la suppression des allocations familiales et de l'allocation de rentrée scolaire aux familles qui ont perdu la garde de leurs enfants par décision de justice, a été adoptée par 330 voix contre 16. Seuls, le groupe écologiste et quatre sénateurs PS ont voté contre. **Dominique Bertinotti, ministre de la Famille**, qui s'opposait au texte au nom du gouvernement : « Vous parlez de moralisation, d'humanisme. Où est l'humanisme quand on enfonce encore un peu plus les familles ? ». Avant d'accuser les auteurs du projet de loi de vouloir « stigmatiser les familles ». **Alain Richard, sénateur PS** : « Je crains que la position du gouvernement ait été inspirée par la préoccupation d'éviter les critiques médiatiques de certaines associations. Le travail du législateur ne se résume pas à un pépin médiatique ». **Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre** : « Il y a des jours où on peut être fier du Sénat ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Allocations-le-gouvernement-essuie-un-revers-au-Senat-598734>

(Source : www.lejdd.fr du 27/03/2013, A.F.(avec AFP)-LeJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

● **Allocations familiales : ce que propose le rapport Fragonard**

Le rapport, commandé par le gouvernement, sur les moyens de rétablir l'équilibre de la branche famille de la Sécurité sociale, a été rédigé par la mission dirigée par le magistrat à la Cour des comptes et président du Haut conseil de la Famille, Bertrand Fragonard. Il explore plusieurs scénarios qui devraient permettre de combler d'ici à 2016 le déficit de la branche famille, ce qui implique « un besoin de financement de 2,1 milliards d'euros à cette date ». Parmi les pistes avancées, « une forte redistribution de l'ensemble des prestations familiales vers les familles les plus modestes, tout en conservant le principe d'universalité de ces prestations, comme l'a souhaité le président François Hollande » ; la possibilité de raboter encore le quotient familial (2 000 euros), en suggérant de l'abaisser à 1 750 euros ou même 1 500 euros et de revoir les crédits d'impôt pour frais de garde ; la simplification du système actuel en regroupant certaines prestations (allocations familiales, complément familial, prime au jeune enfant (Paje)) ; la suppression de la prime de naissance (903 euros versée au 7^{ème} mois de grossesse), remplacée par un prêt. En ce qui concerne les allocations familiales, il prône aussi la modulation. **Bertrand Fragonard** : « Toutes les familles conserveraient le droit à ces allocations mais leur montant diminuerait avec le revenu ». Avec toutefois deux impératifs : « ne pas toucher le 'haut' des classes moyennes » et « ne pas altérer de façon significative la progression de ces allocations avec la taille de la famille ». Les familles très modestes bénéficieraient, elles d'une majoration du complément familial (familles d'au moins trois enfants de plus de 3 ans) de 86 euros par mois en sus de l'inflation et l'augmentation de l'allocation de soutien familial (ASF, versée aux parents isolés ne percevant pas de pension alimentaire). **D'après le rapport** : « A partir de 2017 et à législation constante, la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) retrouverait le chemin d'un excédent croissant. Il faudra ensuite procéder à des arbitrages pour l'utilisation de cet excédent. Si on affecte

l'excédent entièrement au remboursement de la dette (déficits accumulés sur plusieurs années), on ne peut procéder à aucune réforme positive du système de prestations familiales avant 2021 ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130402.CHA7826/allocations-familiales-les-propositions-chocs-du-rapport-fragonard.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130402](http://www.challenges.fr/economie/20130402.CHA7826/allocations-familiales-les-propositions-chocs-du-rapport-fragonard.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130402)

(Source : www.challenges.fr du 01/04/2014)

● **Taxation à 75 % : les clubs de foot ne seront pas épargnés, assure Matignon**

Selon un communiqué de Matignon, daté du 04/03/13, « *toutes les entreprises qui versent des salaires supérieurs à un million d'euros, dont les clubs de football, seront concernées par la future taxe sur les très hauts revenus* ». Cela répond à un entretien accordé au Parisien par Noël Le Graët, président de la Fédération française de football, qui estimait que les clubs de football ne seraient soumis à la taxe à 75 %, cette dernière ne devant toucher, selon lui, que les grandes entreprises. « *[Or], les clubs professionnels sont considérés comme des PME* », disait-il.

http://www.liberation.fr/economie/2013/04/02/pour-le-graet-les-clubs-de-foot-seront-epargnes-par-la-taxe-a-75_892945

(Source : www.liberation.fr du 02/04/2013)

● **Jérôme Cahuzac mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale, après avoir reconnu avoir eu un compte à l'étranger**

- **M. Cahuzac** : « *J'ai rencontré les deux juges aujourd'hui (2 avril, Ndlr). Je leur ai confirmé l'existence de ce compte* ». Son avocat, Jean Veil, a indiqué que l'ancien ministre venait d'être mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130402.OBS6428/jerome-cahuzac-a-l-heure-des-aveux.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130402](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130402.OBS6428/jerome-cahuzac-a-l-heure-des-aveux.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130402)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 02/04/2013)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Carlos Ghosn baisse de 30 % la part variable de son salaire**

Pierre Moscovici, ministre de l'Economie, a rappelé l'engagement pris par Carlos Ghosn, à savoir que ce dernier baisserait son salaire (30 % de la part variable de son salaire) en échange d'un accord de compétitivité en France. Cet accord a été signé par trois syndicats le 13 mars 2013. **M. Moscovici** : « *M. Ghosn, qui gagne beaucoup d'argent, avait dit, si je ne m'abuse, que si cet accord était signé, il ferait un sacrifice sur sa rémunération. On l'attend. M. Ghosn doit faire ce geste* ». **M. Ghosn** lui a répondu le 27 mars en indiquant, lors d'une conférence de presse à New-York, que la baisse de 30 % de sa rémunération variable, qu'il avait promise, était « *effective* » grâce à la signature de l'accord sur la compétitivité par les syndicats. **M. Ghosn** : « *J'ai dit quand nous étions en train de négocier l'accord sur la compétitivité que [...] je lierais 30 % de cette rémunération variable au fait que Renault d'abord signe l'accord et ensuite qu'il honore tous ses engagements dans l'accord. Maintenant que l'accord est signé, c'est effectif* ».

<http://www.boursorama.com/actualites/salaire-du-pdg-de-renault-moscovici-attend-le-geste-de-ghosn-2990972d32ab78920a80d736201bb23a>

http://www.lexpress.fr/actualite/economie/renault-carlos-ghosn-assure-que-la-baisse-de-son-salaire-est-effective_1235473.html

(Sources : www.boursorama.com du 27/03/2013, www.lexpress.fr du 28/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Plan de départs volontaires : Air France fait le plein de candidats**

Selon **Alexandre de Juniac, PDG d'Air France**, le plan de départs volontaires (PDV) concernant le personnel au sol de la compagnie aérienne, portant sur 2 767 personnes, a fait le plein. D'après des sources internes, citées par La Tribune, le nombre serait même légèrement supérieur. Pourtant, Air France parle déjà d'un autre plan : « *La gestion prévisionnelle pour l'emploi pourrait rendre nécessaire le lancement d'un autre PDV* ». Ce serait le troisième PDV, le premier ayant eu lieu en 2010 (concernant 1 800 personnes), le second venant de s'achever. **La Tribune** : « *En effet, même avec la réussite du PDV (2,*

Ndlr), le sureffectif à Air France pourrait s'élever à 1 000 ou 2 000 personnes dont plusieurs centaines d'hôtesse et stewards ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/20130327trib000756308/plan-de-departs-volontaires-air-france-fait-le-plein-de-candidats.html>

(Source : www.latribune.fr du 27/03/2013, Fabrice Gliszczynski)

● La vente de 3,12 % de Safran rapporte 448 millions à l'Etat

Mercredi 27 mars 2013, la vente sur le marché de 3,12 % du capital de Safran a rapporté 448,5 millions d'euros à l'Etat français. La somme servira notamment à doter en fonds propres la Banque publique d'investissement (BPI). Pour Safran, la sortie partielle de l'Etat permet d'accroître le capital flottant, pour le porter à 57,22 %. La France reste le premier actionnaire de Safran avec 27,08 % du capital.

<http://www.agefi.fr/articles/la-vente-de-3-12-de-safran-rapporte-448-millions-a-l-etat-1263379.html>

(Source : www.agefi.fr du 27/03/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Allocations familiales. Claude Greff : « On va droit dans le mur »

Claude Greff, ancienne secrétaire d'Etat à la famille UMP, a accordé un entretien au Nouvel Observateur, entretien où elle parle de la politique familiale du gouvernement : « C'est scandaleux qu'on se serve de la politique familiale pour faire des économies. Le gouvernement s'est enorgueilli d'avoir un taux de natalité [de] deux enfants par femme en 2012, il faut juste qu'il se rappelle que ce n'est ni plus ni moins le fruit d'une politique familiale qui a été maintenue quoiqu'il arrive malgré toutes les crises successives que nous avons pu traverser dans notre pays. Jamais aucun gouvernement à part celui de Lionel Jospin n'avait touché la politique familiale. Lionel Jospin avait d'ailleurs dû rebrousser chemin parce que ça ne fonctionnait pas. Que l'on paie des impôts supplémentaires sur le revenu, sur l'activité travail, me paraît légitime. Mais qu'on fasse une politique familiale restrictive mène droit dans le mur. [...] Les riches touchent des allocations familiales alors qu'ils pourraient s'en passer nous dit le gouvernement. Peut-être ! Mais quand le quotient familial est passé, quand j'étais secrétaire d'état, de 2 336 à 2 000 euros sur le budget 2013 et que Monsieur Ayrault souhaite le faire passer à 1 700 euros, je trouve ça scandaleux. Je suis outrée. Je suis favorable au fait que les riches participent davantage, mais qui sont les riches ? [...] J'ai entendu l'autre jour Bruno Le Maire dire qu'il gagnait suffisamment et qu'il n'avait pas besoin des allocations familiales, je suis d'accord avec lui sur le principe. Mais à partir du moment où on commence à toucher à la politique familiale, on entre dans un système qui ne prend plus l'enfant en compte mais l'aspect économique et financier. [...] Mon idéologie, c'est la politique familiale. Je sais qu'aujourd'hui, un pays pour être dynamique, il faut qu'il ait des enfants. Et les enfants, il faut pouvoir les faire. La politique familiale n'est pas une variable d'ajustement en matière économique. [...] Je suis pour qu'on préserve ce qui marche bien. Les femmes travaillent de plus en plus, on a besoin d'une politique familiale qui les accompagne sinon on remet les femmes au foyer ! Cognier sur les plus faibles ce n'est pas digne d'un gouvernement socialiste ».

- L'intégralité de l'entretien de Claude Greff, par Estelle Gross :

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130402.OBS6417/la-politique-familiale-n-est-pas-une-variable-d-ajustement.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130402](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130402.OBS6417/la-politique-familiale-n-est-pas-une-variable-d-ajustement.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130402)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 02/04/2013, Estelle Gross)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier.
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr